



Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de gestion de l'année 2020.

La Municipalité s'est réunie 42 fois et le Conseil général a siégé 3 fois.

Nous constatons que le nombre de nos habitants est stable, 747 au 31 décembre 2020.

Un rapide examen des différents dicastères nous amène à faire les remarques suivantes :

Administration générale

Malgré la pandémie du COVID 19 qui a fortement ralenti les activités ainsi que les dossiers en cours, l'essentiel des affaires courantes a pu être suivi plus ou moins normalement.

Conformément à la Loi sur les communes, Mme Arn, Préfète du district de Morges, a procédé à l'inspection annuelle de notre commune le 20 novembre. Au cours de cette visite, l'ensemble des procès-verbaux et registres de l'administration ont été contrôlés.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du Covid 19. En mars toutes les activités politiques ont été suspendues (séances, assemblées générales, etc.) Différentes mesures ont été prises.

Les réunions en présentiel n'ont pas pu avoir lieu. Plusieurs se sont tenues en visio-conférence.

En octobre, notre collègue Philippe Hugli a démissionné avec effet immédiat pour de graves problèmes de santé. La municipalité a continué de fonctionner à quatre. Ses dicastères ont été répartis. Il était trop tard pour faire une élection complémentaire.

Je profite de ce rapport pour le remercier au nom de la municipalité pour ses compétences et le temps qu'il a consacré à ses dossiers parfois difficiles.

En décembre, nous avons mis fin au contrat de travail de notre employé communal Monsieur Claude Magnin. Une place a été mise au concours.

Le repas des nouveaux habitants et des jeunes fêtant leur 18^{ème} anniversaire a eu lieu le 6 février, un mois avant les restrictions sanitaires.

Je remercie notre secrétaire municipale Madame Distretti pour sa précieuse collaboration surtout pendant cette période spéciale due à la pandémie. Mes remerciements également à notre boursier Monsieur Marcel Grand pour ces compétences en matière de finances. Sans oublier notre employée Madame Manuela Magnin pour sa disponibilité et sa bonne humeur.

Finances

L'exercice 2020 boucle avec une marge d'autofinancement positive de Fr. 644'245.84. Contre une marge négative de Fr. - 72100.- au budget. L'amélioration du résultat provient essentiellement de rentrées fiscales extraordinaires, ainsi qu'à la diminution des charges de l'instruction publique.

Les écarts principaux sont les suivants :

<u>Dans les charges</u> : - diminution charges de l'administration générale	- 55'500.00	
-augmentation participation à la facture sociale	+ 19'300.00	
-diminution globale sur charges bâtiments	-178'400.00	
-diminution des charges de l'instruction publique	<u>-127'000.00</u>	-341'600.00
<u>Dans les revenus</u> : -augmentation des revenus de l'administration	+ 39'000.00	
-augmentation des impôts extraordinaires	<u>+291'900.00</u>	330.'900.00

La valeur de notre point d'impôt est de Fr. 43'478.- soit Fr.58,60.- par habitant (moyenne cantonale Fr.47,12).

Grâce à nos recettes fiscales extraordinaires, ainsi qu'à la diminution des coûts scolaires, nous avons attribuer Fr. 450'000.- au fonds de réserve pour investissements futurs.

L'état général de notre patrimoine et de nos fonds de réserve nous permettent d'attester d'une situation financière actuelle très saine. Nous devons toutefois rester prudent compte tenu des futures conséquences du Covid et des incidences sur la facture sociale.

Vous trouverez de plus amples détails dans le rapport financier.

SIS Morget

La pandémie a obligé le SIS à se réorganiser, revoir son fonctionnement et s'adapter à cette situation particulière. Malgré les restrictions et l'arrêt des activités, hormis les interventions, l'ensemble des incorporés du SIS Morget a continué à répondre présent lors des différentes alarmes tout au long de la pandémie, afin de porter secours aux habitants de notre région, et ceci avec professionnalisme et en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

L'année 2020 a été le théâtre de quelques interventions marquantes, notamment le feu de la déchetterie communale de Saint-Prex, qui à elle seule, représente l'engagement de 68 sapeurs de notre SDIS pour 666 heures d'intervention.

L'association compte 29 communes, soit 54'667 habitants.

L'effectif est de 235 sapeurs-pompier.

Le SIS est intervenus à 325 reprises durant l'année, pour un total de 4'141 heures d'intervention effectuées, soit 2644 sorties d'intervenants (en moyenne 8 sapeurs par intervention).

Les interventions sont en diminution de 27 unités par rapport à 2019, principalement en raison de la diminution des alarmes automatiques, avec la mise en place de la levée de doute dans les entreprises, mais aussi en raison de la période du semi-confinement, durant laquelle de nombreuses activités ont été arrêtées. Les interventions pour pollutions sont en augmentation, plus

particulièrement les pollutions lacustres pour des bateaux ayant chaviré en raison des forts vents notamment.

Les comptes 2020 se bouclent avec un montant des charges de CHF 1'546'198,84, inférieur de CHF 322'101,16 (-17,77 %) au budget adopté.

Ainsi le coût moyen par habitant de CHF 34.45 est réduit à CHF 28.51, en diminution de CHF 5.94 (population au 31.12.2018). Cette différence est due en grande partie à la diminution des soldes en raison de la situation sanitaire et l'annulation de nombreux exercices et cours.

Pour notre commune la participation se monte à CHF 21'645.79.

La mise au concours du poste de quartier-maître a eu lieu au début du mois de mai, ceci pour assurer le remplacement du Cap Jean Cuérel qui va partir à la retraite en juin 2021. Notre choix s'est porté sur Monsieur Nicolas Houlmann, sapeur-pompier intégré à l'OI Saint-Prex. Il commencera ses activités en tant que quartier-maître le 1^{er} mars 2021.

Routes

- Entretien hivernal.
- Entretien saisonnier des banquettes et abords routiers. Balayage mécanisé 2 fois par année par matériel et personnel ad-hoc de Yens.
- Entretien/réparation de la signalisation routière.
- Réfection de tronçons AF, secteur viticole sud-est, et divers détérioration sur tout le réseau (selon planning, budget et imprévus).
- Pose du nouvel éclairage public sur le réseau secondaire, nouvelles lanternes et cellules d'éclairage, il a été profité de ce renouvellement pour optimiser l'EP aux alentours de la Salle Communale. Pour mémoire, ce nouveau matériel permet de mieux cibler les zones à éclairer, programmer une atténuation de l'intensité d'éclairage jusqu'à 90% (baisse de la consommation énergétique et de la pollution lumineuse), également baisse des coûts d'entretien. L'esthétique et l'efficacité de ce nouveau matériel a été largement salué par de nombreux concitoyens.
- Suivi des contrôles de vitesse effectués par la gendarmerie

Protection civile

Les points forts de l'année 2020 relatifs à la protection civile du district de Morges sont pour l'essentiel à attribuer à la pandémie du Covid 19. Cette situation sanitaire a bouleversé le calendrier des exercices, cours, contrôles d'abris etc... Et toutes les activités d'aide à la population pour se plier prioritairement aux exigences de deux mobilisations

Voici dans les grandes lignes les tâches dévolues à la PCi pour cette année 2020 :

- Aide aux soins à domicile.
- Distribution de matériel sanitaire.
- Aide à la réouverture de commerces.
- Appui à la santé publique.
- Missions de renseignement au profit de l'EMCC.
- Soutien à la police.
- Appui sur les centres de dépistages.
- Formation à la vaccination.
-

Autres tâches non liées à la pandémie :

- Essais des sirènes
- Révision du concept de distribution des comprimés d'iode.

- Logistique pour des cours de sapeurs-pompiers.
- Contrôle périodique des abris.
- Assistance aux services d'alarme des partenaires.
- Recherche de personnes disparues

AIEB

Les points forts traités au-delà de la gestion courante de l'association sont :

- Les ventes d'eau en 2020 ont totalisé 408125m³, pour un nombre d'habitants de 4793 en 2020, 4766 en 2019. Eau non-comptabilisée, 20.88%, détails cf. rapport et statistiques ad-hoc.
- Etablissement des comptes 2019 et du budget 2021.
- Suivi du dossier de mise en place des zones de protection sur notre captage de La Chenaillette à Villars-sous-Yens. Monsieur Laurent Schmid, en charge de ce dossier a organisé la séance de présentation du projet de zones aux propriétaires concernés. Le dossier est dès lors en mains de la DGE pour finalisation et mise à l'enquête.
- Présence de micropolluants dans l'eau distribuée par l'AIEB, notre association n'a malheureusement pas été épargnée par la problématique du chlorotalonil et ses métabolites. La réaction du CODIR a été immédiate pour identifier les secteurs impactés et préparer la mise en place de mesures d'abaissement de ces substances. Notre ressource de la Chenaillette, malheureusement la plus touchée, a été dès que possible mise en veille (pompage de nuit pour aider à épurer le site et les livraisons de notre principal fournisseur réduites au maximum (Etoy) pour privilégier des ressources épargnées voire exemptes de substances réglementées (SAGEP-Morges via AVM...) (en cours).
- Entrevue avec notre fournisseur d'eau principal soit Etoy, afin de tenter de négocier une baisse du prix de l'eau au vu de sa qualité entachée par le Chlorotalonil. Les arguments de notre interlocuteur ont montré que les facilités et avantages obtenus lors de problèmes de manques de ressources en cas de forts étiages, ne permettent pas de vouloir profiter de cette situation pour négocier le prix pratiqué (convention etc...). Il nous a été en revanche annoncé que si la situation venait à imposer des moyens de traitement, le prix de l'eau pourrait doubler...
- Ce qui précède ayant un impact sur les coûts d'achat et le fonctionnement financier de l'AIEB, des renseignements préalables ont été demandés auprès de Monsieur Prix pour pouvoir dès que nécessaire adapter le prix de vente de l'eau (en cours).
- Toujours dans le même thème, mandat a été donné au Professeur Parriaux pour investiguer dans le bassin versant de La Chenaillette afin de déterminer les zones de cette ressource causant problème, un 1^{er} rapport a été produit fin 2020.
- Finalisation du bouclage du Chemin de La Lune et réalisation de la nouvelle liaison Route de Chigny-Chemin du Sécheron à Lully.
- Réalisation de la liaison AIEB-Morges, quartier des Plantées-Grande Salle de Tolochenaz. Etude de l'installation d'une pompe sur ce nouveau tronçon afin d'accélérer l'eau en direction de l'AIEB et générer ainsi un nouveau point d'approvisionnement indépendant des variations de pressions entre nos 2 réseaux.
- Projet de captage dans le delta du Boiron ce dernier est réactivé. Le Professeur Parriaux a reçu mandat de notre part afin d'effectuer des recherches sur d'éventuelles possibles influences sur le captage projeté en rive droite du delta du Boiron.
- Contrôle des vannes de réseau, 1^{ère} étape réalisée en 2020 par le contrôle de la commune de Tolochenaz, 184 vannes. Suivront les 4 autres membres de l'AIEB en 2021 et 2022 (en cours).
- Mandat donné à l'entreprise Pilet dans l'objectif d'équiper les réservoirs d'un système de détection d'intrusions (en cours).
- Modification de la rétribution des surveillants de réseau, augmentation du tarif horaire et indemnité pour disponibilité sont offerts depuis 2020. L'AIEB est désormais dotée d'un

numéro d'appel d'urgence (021 801 22 90), ce dernier permet d'appeler directement le surveillant de réseau en fonction.

Les surveillants de réseau sont à nouveau avisés de l'absolue (en cours).

- Optimisation de l'équipement informatique des surveillants de réseau, achat d'un PC portable.
- Finalisation de la mise en conformité des appareillages au réservoir du Bon, clapets anti-retours etc...
- Remplacement des compteurs d'eau selon tournus établi par le CODIR, si possible ne pas dépasser 20-25 ans d'utilisation (en cours).
- Démission de notre surveillant de réseau Monsieur Bernard Perey. Après recherche d'un candidat sur les 5 communes membres, ce dernier sera remplacé en 2021 par Monsieur Christian Gränicher.
- Suivi de détection des fuites en continu par la Maison Corelltech (en cours).
- Suivi d'entretien des hydrantes du réseau de l'AIEB par la Maison Hinni (en cours).
- Réparation et remplacement des éléments défectueux sur le réseau, entretiens mécaniques et également esthétiques de nos infrastructures (en cours).
- Assainissement de la végétation sur les 2 sites de nos réservoirs.
- Renouvellement et optimisation des assurances LAAO/LAA, perte de gains maladie et RC.
- Gestion des permis de construire/transmutations et taxations ad-hoc. Administration courante.
- Délégation de Messieurs Schmid et Ormond (membre, président) au CA-SAGEP, nombreuses séances et dossiers complexes à gérer (en cours).
- Mise à jour des plans d'introduction lors de toute nouvelle pose de conduite, relevés par le bureau M+W.
- Versement d'1ct. de solidarité à l'association Solidarité'Eau, par M3 d'eau vendue, dans le cadre d'un projet d'aide au captage et la distribution d'eau potable en Mauritanie (à confirmer chaque année).

Travaux publics

Déconnexion des fontaines du village du réseau de distribution d'eau potable.

Téléseau

Le réseau (spécialement les armoires de distribution) a été modernisé et adapté aux nouvelles technologies.

Transports

Grâce aux nombreuses discussions avec les MBC, les TPM, le Canton et les communes concernant la ligne 726, deux courses supplémentaires ont été introduites en soirées dès le changement d'horaire de décembre 2020

Eglise

Les travaux de réfection des façades de l'Eglise ainsi que ceux concernant la pose d'un nouveau cadran ont été reportés.

Immeuble de Nyon

Projet de construction sur la parcelle 814 à Nyon.

En date du 25 juin 2020, le Conseil général a accordé un crédit d'investissement pour la construction d'un nouvel immeuble de 10 appartements pour un montant de Fr. 4'450'000. --. Pour rappel, un crédit d'étude de Fr. 488'341. -- a été voté le 25 septembre 2019.

11 groupes de mandataires ont répondu à l'appel d'offre. Le comité d'évaluation a retenu le groupe EO Architectes SA à Lausanne pour la construction du bâtiment. En parallèle, la mise à l'enquête a soulevé 4 oppositions. Une séance de conciliation est prévue au début 2021 avec les deux derniers opposants. Tous les services du Canton ont donné leurs autorisations.

La reprise du dossier de construction et la préparation des soumissions a occupé le groupe EO Architectes jusqu'en fin d'année.

Ancien Bâtiment communal

Après plusieurs pannes durant l'hiver 2019-2020, La chaudière à gaz précédemment utilisée pour notre ancienne école à la Route du Ministre et qui a été transférée dans notre ancien bâtiment communal lors des travaux de rénovation, a été remplacée par une nouvelle chaudière respectant les normes actuelles. Cette dernière permet d'alimenter en eau chaude et chauffage les deux appartements en location, le greffe, la boulangerie et l'appartement y adossé.

Bâtiment scolaire

La toiture en tuile a été entièrement nettoyée et le parquet de la salle poncé et vitrifié.

Boulangerie

Le COVID-19 a malheureusement ralenti les activités de notre boulanger, la Municipalité a donc décidé de supprimer deux mois de loyer du local commercial.

Ecole

Au 1^{er} octobre 2020, 1151 élèves (2019 : 1130) étaient scolarisés dans l'établissement scolaire de Saint-Prex et environs.

Il est à noter que Denens a toujours le plus faible nombre d'élèves : 65 contre 70 pour Villars-sous-Yens, 97 pour Lussy-sur-Morges, 214 pour Yens et 691 pour St-Prex.

Au cours de l'année 2020, le Codir de l'ASISE a tenu 6 séances plénières et 2 séances du Conseil intercommunal ASISE.

L'année 2020 fut marquée par la crise sanitaire du COVID-19. La direction des écoles, son personnel mais aussi les élèves et leurs familles ont dû faire preuve de résilience et d'adaptation face à la situation.

Quelques-unes des conséquences directes des restrictions sanitaires pour cause de pandémie ont été :

- L'annulation de cours et la mise en place d'enseignement à distance
- L'annulation de camps et sorties de classe
- L'augmentation de mesures d'hygiène et de désinfection et la mise en place de protocoles
- L'annulation de la cérémonie des promotions dans sa forme habituelle. Les élèves promus ont été reçus par classe dans le strict respect des règles sanitaires et chaque élève a pu inviter seulement 2 personnes de son entourage.
- Une utilisation moindre de la nouvelle piscine.
- L'annulation du repas des enseignants en fin d'année scolaire.
- Une baisse des coûts résultants de ces différents points.

Dans les sujets importants traités par le Codir on peut citer :

- L'étude et l'approbation des comptes 2019 lors de sa séance du 5 mars 2020.
- L'étude et l'approbation du budget 2021 lors de sa séance du 27 août 2020.
- Suite à la démission du médecin scolaire, le Codir a cherché un remplaçant.
- Suite à l'arrêté du TF, la décision de financer l'entier des camps et voyages d'études en augmentant le budget alloué à Fr. 38'000.00 (Fr. 15'000.00 en 2019, c'est-à-dire une augmentation d'environ 250%).
- La création d'un nouveau logo d'identité visuelle pour l'ASISE (Codir, CI et CET).
- Le soutien du projet LIFT qui a convaincu le Codir de la plus-value qu'il apporte aux élèves.
- La mise sur pied d'exercices d'évacuation « surprise » dans tous les bâtiments de l'établissement.
- La mise en place d'un tournus dans les communes pour la tenue des séances du Conseil intercommunal. Les séances du Codir continueront à se dérouler, essentiellement, dans la salle de la Municipalité de Saint-Prex.
- Pendant les journées pédagogiques, une permanence sera organisée sur tous les sites pour les enfants qui n'ont pas de solution de garde.
- La mise en service et la mise à disposition des écoles de la nouvelle piscine à Saint-Prex.

Les Comptes :

Le total des charges refacturé aux Communes de l'ASISE se monte à Fr. Fr. 5'803'862.71 pour 2020 contre Fr. 6'132'897.00 au budget 2020 et Fr. 5'805'078.41 pour les comptes 2019.

Le coût d'un élève se monte pour 2020 à Fr. 5'102. – contre Fr. 5'169. – en 2019 et Fr. 5'447. – en 2018.

Centre aquatique Région Morges

Dissolution de la société et amortissement total de nos actions.

Collecteurs

Dans le cadre de l'entretien du réseau des canalisations, la Municipalité a commandé les travaux de curage pour les collecteurs EC-EU du village.

Les curages des sacs de route ont également été effectués.

Forêts

A la fin du mois de novembre 2020, la Municipalité a procédé au martelage de 100 m3 de bois et a choisi les sapins qui ont orné la commune pour les fêtes de fin d'année.

Quelques autorisations pour l'abattage d'arbres protégés ont été délivrées pour des raisons sanitaires.

Voirie

On a compté 135 kg d'ordures ménagères, soit une augmentation de 13 % et 288 kg de déchets par habitant apportés à la déchetterie intercommunale, qui représente une diminution de 20 %.

En 2020 notre commune a contribué à un bilan environnemental positif puisqu'elle a récolté avec les communes de Villars-sous-Yens et Lussy-sur-Morges, 170 tonnes de déchets organiques.

Manifestation

Les apéros du 2^{ème} vendredi ont été stoppés au mois de mars 2020, en raison de la situation sanitaire très préoccupante. Aucune autre manifestation n'a pu avoir lieu.

Parcs et jardins

L'entretien des grands arbres a été effectué par Arnaud Cachin Sàrl ainsi que la taille de formation des arbres du préau et de l'église.

Affaires sociales

AIRADT (Réseau d'Accueil de Dame Tartine)

L'année 2020 a été très compliquée en conséquence de la crise sanitaire Covid-19. Nos remerciements à la directrice du Réseau d'Accueil Mme Sandrine Schaad, qui a su gérer toute cette période avec un engagement sans faille, en faisant face aux absences dues aux quarantaines et aux inquiétudes des parents et en traitant les nombreuses informations venant de la confédération, du canton, des communes et autres organismes.

Les comptes 2020 s'élèvent à CHF 3'232'620.06 soit CHF 109'992.- de plus (3.5%) que le budget.

Le personnel de l'AIRADT a touché son salaire à 100 % durant toute l'année malgré la fermeture du réseau. L'association étant soutenue financièrement par les communes, cette dernière n'a pas eu droit aux RHT.

Les parents n'ont pas reçu de factures durant la période de fermeture du 17 mars au 10 mai 2020.

Les montants non facturés se montent à CHF 233'208.98. Le canton par le biais de la FAGE a subventionné le 66% soit la somme de CHF 154'786.-.

La perte de facturation se monte à CHF 78'422.98.

Personnel et places d'accueil.

19 EPT, Places offertes : préscolaire : 660 places / parascolaire : 127 places

Familial : 6 AMF et 35 places d'accueil

Nombre d'enfants accueillis : Toutes structure confondue : 289 enfants.

Préscolaire :	82 (52 Yens et 30 à Lussy)
Parascolaire :	181 (124 UAPE Yens et 57 UAPE Denens)
AMF :	26

Nombre d'enfants de 0 – 12 ans sur le territoire de l'AIRADT 536.

Plus de la moitié (54%) des enfants résidant sur le territoire de l'AIRADT utilisent les structures d'accueil de jour.

4.85 % de l'ensemble des enfants du territoire vont chez une accueillante, 15.29 % fréquentent la crèche et 33.76 % l'UAPE.

Fondation du commandant Baud

COVID-19 : Depuis mi-décembre, il n'y a plus aucun cas positif parmi les bénéficiaires de l'institution, cet assainissement de la situation a permis de passer la période des fêtes de façon un peu plus agréable. L'équipe a ainsi pu proposer des repas festifs aux bénéficiaires en privatisant la bibliothèque et en la transformant pour l'occasion en salle à manger dans laquelle chacun des résidents pouvait partager un joli menu de Noël avec 2 de ses proches. Ces repas se sont échelonnés du 15 décembre au 07 janvier et ont permis de répondre à toutes les demandes reçues (certains ont également eu la possibilité de partager un goûter). C'est vraiment une chance que cette accalmie soit survenue juste avant les fêtes car les semaines qui ont précédé ont vraiment été terribles avec 30 résidents en tout qui ont été touchés par le virus et 9 décès y relatifs... Parmi les collaborateurs, 12 ont également été testés positifs, avec bien sûr un absentéisme encore bien plus important en lien avec des quarantaines liées aux cas contacts (qui se rajoutaient à toutes les autres raisons habituelles).

Audits : Comme attendu, la deuxième phase de l'audit ISO (27 octobre) a permis d'obtenir la certification ; le label PRP Bientraitance (spécifique des EMS) a également été obtenu. Le 30 septembre a également été une journée d'audit avec un contrôle de la commission paritaire, venant vérifier que la convention collective du système sanitaire parapublic vaudois est bien respectée et là aussi l'institution a obtenu le certificat de conformité.

Nouvelle direction : Monsieur Didier Kalbfuss est venu le 17 décembre à la fondation afin de se présenter aux cadres de l'institution.

Au niveau financier, compte tenu de l'impact financier du Covid, notamment au niveau de l'activité du Centre d'Accueil Temporaire (CAT), le résultat peut être qualifié de très bon.

Passeport vacances

Surprenante participation malgré la pandémie puisque finalement c'est 716 enfants qui ont participés cette année.

168 bénévoles et 508 accompagnants ont encadrés tous ces enfants.

Une nouveauté cette année, Les accompagnants ont bénéficié également d'un Pass Mobilis leur permettant de se déplacer gratuitement en transport publique de leur lieu de domicile au lieu de rendez-vous.

Sécurité publique

Police

La police cantonale vaudoise a relevé 48 événements à Denens.

Pour comparaison

2016 : 61 2017 : 50 2018 : 55 2019 : 46 2020 : 48

La commune de Denens reste dans la généralité des événements sur le territoire vaudois, voir en-dessous. Ce que nous vivons actuellement est peut-être en relation.

La commune adhère toujours au concept Police Population qui encourage le comportement citoyen et responsable.

La gendarmerie effectue des rondes plus ou moins régulièrement.

Police des constructions

La municipalité a délivré 3 permis de construire pour des objets portés à l'enquête publique. Elle a délivré 2 permis d'habiter.

Urbanisme

Aménagement du territoire

En ce qui concerne les travaux et coordinations effectués en 2021 pour la révision du PACom, et pour donner suite à la réception du retour d'examen préalable, le bureau URBAPLAN a élaboré un projet de règlement et de plan en intégrant aussi bien les demandes des services cantonaux ainsi que celles de la Municipalité et du service technique mandaté par la Commune. Le projet a été présenté et discuté avec la Municipalité le 16 décembre. En fin d'année, nous avons envoyé le dossier à la Direction générale du territoire et du logement en vue d'une séance de coordination qui aura lieu en début d'année 2021. Un certain nombre de coordinations et de prestations de conseil sans rapport direct avec la révision du PACom ont également été fournies au cours de l'année. Il s'agissait là notamment de l'interprétation de certaines dispositions des règlements communaux actuel et futur ainsi que du PPA du Village.

Animation villageoise

Sortie des Aînés

En raison de la pandémie et à notre grand regret la traditionnelle course des aînés n'a pas pu avoir lieu.

Le 1^{er} mai, nous avons offert une plante de muguet à tous nos citoyens âgés de plus de 65 ans.

Le 17 décembre c'est un cornet de truffes au chocolat confectionnées par notre boulanger qui ont été distribuées à tous les ménages de notre commune.

La société d'animation de Denens (SAD) a également été obligée de suspendre ses activités. Ainsi que la bibliothèque.

Conclusions

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier mes collègues pour leur excellent travail et le bon climat qui règne au sein de la Municipalité, ainsi que tous les membres du Conseil général pour le soutien qu'ils apportent à la Municipalité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ces informations et vous souhaite un bel été.

Le Syndic

Bernard Perey

